Meynes, octobre 2024 · N°17 le Meynes, octobre 2024 · N°17



www.meynes.fr

Le magazine d'informations municipales





P. 07 **Festivités** Fête votive Édition 2024



P.16 **Festivités** Le retour des caisses à savon

SOMMAIRE

ÉDITOS 02-04
ADMINISTRATIF05
VIE MUNICIPALE06
FESTIVITÉS 07-08
TRAVAUX08
JEUNESSE09-10
DIVERS11-12
ZOOM SUR
VIE ASSOCIATIVE14-20
MÉDIATHÈQUE21
À SAVOIR22
CCAS23-24
INFO PRATIQUES25
RENDEZ-VOUS26
ÉTAT CIVIL27
TRIBUNE LIBRE27



Directeur de publication : Le Maire : M. Fabrice Fournier

Crédit photos :

M. Antoine Pierron, Mme Martine Colomina, le Club Photos de Meynes, Dream Shoot, Mairie, Adobe Stock

Mise en page et impression :

LPJ Hippocampe

LE MOT DU MAIRE



Fabrice FOURNIER *Maire de Meynes*

Chères Meynoises, Chers Meynois,

Cet été, grâce au travail remarquable de ses bénévoles associatifs, Meynes a une nouvelle fois vécu au rythme endiablé de nombreuses manifestations avec notamment la fête votive, le show des pros et les concours de pétanque, les foodtrucks des mercredis, le forum des associations, les festivités des 50 ans de la piscine municipale, la course des caisses à savon, la journée du patrimoine ou celle des potiers.

Que de beaux succès et de bons moments de convivialité qui rassemblent dans la bonne humeur!

Puis, avec la période des vendanges, l'heure de la rentrée a sonné.

Je souhaite une bonne reprise à tous les élèves, aux enseignants, au monde associatif, aux services de proximité et à toutes les forces vives de la Commune qui répondent aux besoins de la population.

C'est aussi la rentrée pour les dossiers municipaux, même si l'activité de vos élus et des services municipaux n'a jamais vraiment cessé, avec une implication quotidienne dans la gestion des dossiers en cours et dans la vie du village.

Aujourd'hui, après la rénovation des salles de réunion et l'aménagement des iardins du Presbytère, la réfection de la toiture du bâtiment situé Av. de la Promenade, les travaux pour offrir une seconde jeunesse à la piscine municipale, le développement de l'Ensemble Sportif Meynois (boulodrome, aire de jeux, skate-park), le lancement du projet de sécurisation de la route d'accès à la piscine municipale, ou encore l'engagement des études sur processus de potabilisation de l'eau pour éliminer les pesticides et les nitrates, la Commune a entamé les consultations nécessaires liées au projet de rénovation complète du bâtiment communal qui abritait l'ancienne école de musique.

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la mairie s'est inscrite également dans une démarche de concertation avec les professionnels de santé, avec une première réunion le 25 septembre écoulé, pour renforcer le dialogue et répondre au mieux à leurs attentes concernant la création éventuelle d'un nouveau pôle médical à Meynes.

Vous trouverez dans ce Mag les plans d'aménagement de la voie d'accès à la piscine municipale dont le début des travaux, d'un montant prévisionnel de 690 957 € TTC avec

La mairie s'est inscrite également dans une démarche de concertation avec les professionnels de santé

demande de subvention auprès du Département, est programmé pour le 7 octobre 2024, pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

La collectivité remercie par avance les riverains et les utilisateurs de la voie publique pour prendre leur parti de la gêne subie, limitée autant que possible, occasionnée par ce chantier d'intérêt général. Notre travail vise à assurer une gestion responsable, ce qui nécessite un certain nombre d'arbitrages pour assurer, en même temps, la remise à niveau des finances locales et la sauvegarde des bâtiments municipaux, toujours dans l'optique de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Nous continuerons donc à œuvrer

avec pertinence, à notre rythme, pour garantir la pérennité de nos services, le bien-être des habitants de tous âges, concilier les attentes de la population avec nos impératifs budgétaires et ainsi assurer un avenir solide et prospère à notre village.

Cordialement.

Le Maire, Fabrice FOURNIER.

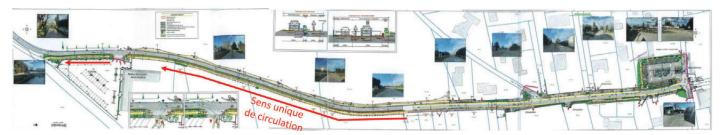


MEYNES





CREATION D'UNE VOIE PIETONNE RELIANT LE CENTRE VILLE À LA VOIE VERTE



Période des travaux : Octobre 2024 - Mars 2025



ÉDITORIAL: « PAROLE AUX ADJOINTS »



Jean-Luc FORTIN *Adjoint au Maire*



La Commune a réalisé, pendant les vacances scolaires d'été, des travaux d'entretien ou de rénovation.

Finies les vacances!

Le lundi 2 septembre, les petits écoliers meynois ont repris le chemin de l'école, ou l'ont emprunté pour la première fois pour certains, aux côtés des enseignants et de l'ensemble du personnel des établissements scolaires.

Afin de créer les conditions d'une vie scolaire favorable, la Commune a réalisé, pendant les vacances scolaires d'été, des travaux d'entretien ou de rénovation, avec notamment la remise à neuf d'une salle de classe à l'école maternelle.

Plusieurs dispositifs (bornes, potelets et poteaux de voirie) ont été installés pour lutter contre le stationnement anarchique aux abords des écoles afin d'éviter que ces lieux ne se transforment en zones dangereuses pour les enfants.

En respectant les règles de stationnement et en adoptant des comportements attentifs, chacun doit contribuer à créer un environnement sécurisé pour les piétons.

La rentrée, c'est aussi le Forum des associations qui a eu lieu le samedi 7 septembre écoulé à la piscine municipale, dans le cadre du cinquantenaire de cet équipement sportif de premier ordre.

Depuis le début de cette mandature, la municipalité n'a eu de cesse de réaliser des travaux de mise en conformité et d'entretien de la piscine afin de lui donner une seconde jeunesse. De plus, depuis le 7 octobre, la Commune a engagé des travaux de sécurisation de la voie d'accès à la piscine et à la voie verte.

Toujours dans le but d'améliorer notre cadre de vie d'autres interventions municipales ont permis la mise en place d'actions visant à la création de plantations, d'espaces fleuris ou l'entretien des espaces sportifs, des chemins et des réseaux d'écoulement des eaux de pluie.

Compost obligatoire en 2024

Le tri des bio déchets est généralisé et ouvert à tous, conformément aux lois européennes et à la loi anti gaspillage du 10 février 2020 (déchets verts et alimentaires).

En 2024, il n'y a pas d'obligation de compostage pour les particuliers, au lieu de cela, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place le tri à la source et la valorisation des bio déchets, parmi deux options :

- Une gestion de proximité : composteurs individuels ou collectifs
- Une gestion séparée : poubelles ou conteneurs individuels supplémentaires au couvercle marron collectés séparément en plus des ordures ménagères.

A titre expérimental, notre Commune a opté pour une gestion de proximité, en prévoyant de mettre en place deux composteurs collectifs de quartier, en complément des composteurs individuels déjà distribués par la CCPG aux habitants qui en ont fait la demande, où les ménages assureront le traitement de bio déchets eux-mêmes.

Les personnes intéressées par la mise en place de ces deux composteurs collectifs, sont invitées à s'inscrire en mairie, avant de réfléchir collectivement à ces deux éventuelles implantations sur le territoire communal.

Déchetterie intercommunale

. Horaires :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Mardi et jeudi de 13h30 à 17h15.

. Contrôle d'accès :

Pour accéder à la déchetterie intercommunale Meynes/Sernhac un contrôle d'accès a été mis en place par carte magnétique, afin d'éviter une surcharge de déchets apportés trop souvent par des personnes non domiciliées dans nos deux Communes et ainsi mieux maîtriser le flux des entrants et les coûts de fonctionnement.



Nous avons tous à y gagner! Avec tout mon dévouement.

MAIRIE

Présentation des services

Laure PASCAL

Responsable du service des affaires scolaires et entretien des salles communales

En poste depuis le 02 janvier 2012, j'ai pour mission, sous l'autorité de M. le Maire et de Mme BOURGEOIS Directrice Générale des Services, de diriger et coordonner l'ensemble des activités du service scolaire et l'entretien des salles communales afin d'en assurer le bon fonctionnement et la bonne organisation pour répondre au mieux à la qualité de service public.

Le service est composé de 11 agents territoriaux dont 3 ATSEMS, qui sont déployés sur divers domaines de compétences.

Ecole

Entretenir et désinfecter les 2 écoles maternelle et élémentaire.

ATSEM : Chaque ATSEM assiste l'enseignant dans son activité quotidienne. Elle assure la surveillance, encadre les déplacements à la garderie, installe les activités, s'occupe du rangement, de l'hygiène et de la désinfection.

Service périscolaire

Assure la surveillance des enfants à la garderie du matin de 7h30 à 8h40 et du soir de 17h00 à 18h30 pour les écoles maternelle et élémentaire.

Service de restauration scolaire

Deux services sont assurés :

• Le 1er service / maternelle :

Une soixantaine d'enfants se restaure tous les jours. Ils sont accompagnés par le personnel du service qui assure, sécurise, surveille le repas et participent au débarrassage.

• Le 2nd service / élémentaire :

Une centaine d'enfants est pris en charge dans les mêmes conditions que pour les enfants de la maternelle.

Après le service deux agents sont en charge de l'entretien et désinfection du restaurant scolaire.

Bâtiments communaux

L'entretien et la désinfection des bâtiments communaux (mairie, médiathèque, salles, vestiaires...) sont assurés par trois agents afin d'accueillir les administrés et les activités associatives dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.



Lors de la prochaine publication du Bulletin Municipal en janvier 2025, Mme Aurore MARTINEZ SUSIN et Mme MEHENI Nathalie vous présenteront à leur tour leur service respectif à savoir les Ressources Humaines et la Comptabilité.

SÉCURITÉ

Infractions au code de la route

Dans son éditorial du mois de juillet 2024, Mme Sonia REBOUL, adjointe déléguée à la sécurité, sensibilisait les usagers de la route aux dangers liés au non-respect des limitations de vitesse, notamment en agglomération où la généralisation du 30 km/h est maintenant la règle et rappelait que des opérations de contrôle étaient effectuées régulièrement pour faire face à des comportements dangereux.

Au cours de celles organisées dès le mois d'août suivant, ces constatations ont encore malheureusement conduit à sanctionner 17 conducteurs d'une amende forfaitaire, dont détail ci-après :

05/08 : 11 contrôles et 4 verbalisations (Av. du Murel, Av. du stade, Lotissement Cantilène, Ch. des Cerisiers, Rue de la Carquette).

06/08 : 3 contrôles et 2 verbalisations (Rte de la piscine).

08/08 : 17 contrôles et 6 verbalisations (Ch. du Verger, Av. du stade, Rte de Jonquières, Rte de Bezouce).

09/08 : 12 contrôles et 5 verbalisations (Ch. du Verger, Ch.des Aires, Rte de Nîmes, Rte de Sernhac, Ch. du Moulin Neuf).

La généralisation du 30 km/h est un enjeu majeur, cette mesure renforce la cohabitation entre les différents modes de déplacement, réduit les pollutions notamment sonores et limite le nombre d'accidents.

La distance de freinage est de 13 m à 30 km/h contre le double à 50 km/h.

Pour une conduite apaisée, la Municipalité recommande une nouvelle fois la plus extrême prudence à l'occasion des déplacements en agglomération et met en garde les conducteurs tentés par la vitesse ou le non-respect des règles du code de la route, en rappelant qu'aucune mansuétude ne sera montrée à l'égard des auteurs d'infraction.

RENCONTRE

Les élus à la rencontre de la population

Depuis 2020, la mairie a mis en œuvre un panel de dispositifs pour informer et favoriser les échanges entre les habitants et les élus (réunions et visites de terrain, Mag trimestriel, Guide du nouvel arrivant, site Internet, application Intra-muros, Facebook...).

En complément de ces dispositifs et notamment des outils de communication digitale incontournables pour échanger en temps réel, la municipalité a organisé le 21 septembre écoulé, à la salle de l'Olivier, une matinée « Les Elus à votre rencontre ».

Cette action a été animée principalement par le Maire et ses Adjoints pour être à l'écoute des demandes des habitants et répondre au plus juste à leurs sollicitations avec efficience et réactivité.

Cette démarche de participation citoyenne aura également permis de sonder les besoins du quotidien des habitants, d'échanger sur les opérations engagées ou de dresser une liste de travaux à réaliser par la Commune pour améliorer le cadre de vie des Meynois.

Ce temps d'échange, informel et convivial, ouvert à tous, a donné l'occasion aux administrés de prendre la parole librement en soumettant leurs idées, en posant des questions ou en faisant part de leurs remarques et souhaits.

Services Techniques VILLE DE MEYYES

Aucun questionnement n'a été éludé, les principaux sujets abordés étant les suivants:

- . Fiscalité
- . Vie Associative
- . Urbanisme
- . Qualité de l'eau
- . Sécurité
- . Circulation

- . Accès piscine municipale
- . Propreté du village
- . Débroussaillement

Un grand merci aux habitants qui se sont déplacés et qui ont accepté de dialoguer sur les différents stands présentés par les élus, rendant cette rencontre intéressante et très fructueuse pour l'avenir.









ÉDITION 2024

La **fête votive**

L'été était enfin là et avec lui l'excitation de notre fête votive qui a animé le village du 3 au 8 juillet.

Rendez-vous incontournable, ces animations ont débuté le mercredi par la remise des clés de la ville par le Maire Fabrice FOURNIER à Hosmain LESACHEY, Président du Comité des Fêtes, suivie d'un loto en plein air sur la place de la mairie, noire de monde.

Initiation à l'équitation, bodéga, feu d'artifice, déjeuners, abrivado, bandido, Holly party et bal de clôture avec l'orchestre Cocktail de Nuit ont rythmé ces six jours de fête, dans un esprit convivial, de respect et de partage.

Les Meynois et les visiteurs ont répondu à l'attente du Comité, ainsi que les participants aux longues qui ont respecté, à la lettre, les consignes d'interdiction des véhicules à moteur pour le plus grand plaisir des manadiers, des cyclistes et des suiveurs à pied.

Nos félicitations à tous les bénévoles qui portent cette manifestation et défendent nos traditions, aux côtés des élus, services municipaux, associations, manadiers, disques-jockeys, artistes, cafetier ou commerçants.









FOOD-TRUCKS

Fin de la 4^{ème} saison des **food-trucks**

Cette année encore, l'évènement a su créer une ambiance festive sur la place autour de la fontaine.

Chaque participant a pu découvrir des saveurs variées grâce aux différents Food-trucks présents



À NOTER



INVITATION

Vœux de la Municipalité

A l'occasion de la présentation de ses voeux pour l'année 2025

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à un vin d'honneur :

Le SAMEDI 04 JANVIER 2025 à 11H30 à la salle des fêtes place de la Mairie

Mairie de Meynes - 1 place de la Mairie 30840 Meynes - 04 66 57 59 38

TRAVAUX

Débrous- saillement



Courant juillet, une deuxième opération de débroussaillement, après celle du bois de Clausonne, du Grand Valat et de la route de Nîmes, a été effectuée par la Mairie dans le secteur du Mourre de Milan.

Cette intervention, dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillement (O.L.D), consistant à réduire les matières végétales pour diminuer l'intensité des incendies et à freiner leur propagation, a été réalisée par l'Entreprise ML Environnement de Marguerittes pour un montant de 3060€.

Il est rappelé une nouvelle fois l'obligation de débroussailler tout terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 m d'un bois ou d'une forêt.

Même si le terrain n'est pas soumis à cette obligation, ces gestes élémentaires de lutte contre les incendies restent toutefois fortement recommandés.

En effet, le débroussaillement de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

M. Julien ROYO, policier municipal, a été désigné Référent O.L.D sur la commune pour la bonne réalisation du débroussaillement et se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

ÉCOLES

Rentrée scolaire 2024/2025

Après deux mois de vacances, cartable au dos, les 230 élèves des deux écoles de la ville ont fait leur rentrée le 2 septembre dernier, en présence du Maire Fabrice FOURNIER, accompagné de Mme Nadège BOURGEOIS Directrice Générale des Services.



Découvrez l'ensemble des projets mis en œuvre pour l'épanouissement individuel et collectif des enfants dans les écoles de Meynes.

Tout d'abord, nous notons la stabilité de la quasi-totalité des équipes éducatives, avec le maintien de Mme Paquita CIFUENTES à la direction de l'école maternelle et celle de Mme Caroline REQUIER à la direction de l'école élémentaire.

Le départ à la retraite de M. Didier GENESTE est compensé par l'arrivée de Mme Camille BAILLET sur le poste de moyenne et grande section à l'école maternelle.

Tout au long de l'année, un budget est affecté pour l'entretien et la rénovation des équipements scolaires, afin d'améliorer le confort et la sécurité des élèves.

Les dernières vacances scolaires d'été ont permis aux équipes techniques municipales d'effectuer des travaux..

Quant au Service Restauration, environ 160 repas sont servis chaque jour à la cantine scolaire avec le soutien du personnel de service municipal. Avec la société Terres de Cuisine, la Commune s'est engagée à proposer de meilleurs produits dans la dynamique du circuit court : viande bovine de l'élevage LABOURAYRE, fruits et légumes des exploitations des communes voisines pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Dans le cadre des activités périscolaires mises en place par la mairie, à la disposition des familles qui le souhaitent, un Service d'accueil du matin de 7h30 à 8h50 et d'études le soir de 17h à 18h30 sont assurés tous les jours de classe.

Poursuivant le programme « Savoir nager » la Collectivité a mis la piscine municipale à disposition des classes de CM2 de l'ensemble des 15 écoles de la CCPG, dès la rentrée scolaire, pour l'apprentissage de la natation.

Des Conseils d'école ont lieu tous les trimestres auxquels participent les enseignants, les parents d'élèves et les représentants de la municipalité.

Bonne nouvelle année scolaire à tous, pleine de promesses et d'opportunités.



CANTINE

Restauration scolaire

Dans le cadre du marché public relatif a la fourniture de repas en liaison froide, il a été créé par délibération du 7 décembre 2023, un groupement de commandes entre les communes et la communauté de communes du Pont du Gard. Ce groupement de commandes dont la CCPG a été désignée coordonnateur vise à favoriser la concurrence entre les opérateurs économiques et à mutualiser les procédures de marchés publics afin d'obtenir de meilleurs tarifs.

C'est pourquoi et au terme du contrat de restauration scolaire couvrant la période 2020-2024, la CCPG a lancé en date du 8 mai 2024, une consultation sous la forme d'une procédure adaptée conformément au Code de la commande publique. En sa séance du 22 juillet 2024, la commission d'appel d'offres réunit par la CCPG, a attribué le marché à la société SAS TERRES DE CUISINE.

Le conseil municipal en sa séance du 19 septembre 2024, a conclu ce nouveau contrat de fourniture de repas en liaison froide à compter du 1er octobre 2024 jusqu'au 31 août 2025. Il sera reconductible tacitement au 1er septembre de chaque année jusqu'à son terme sans que la durée maximale n'excède 4 ans.

En application des exigences posées par la loi dite « EGAlim » du 30 octobre 2018, la loi relative à « la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire » complétées par la loi dite « Climat et Résilience » du 22 août 2021 impliquant la fourniture de produits issus de l'agriculture biologique et produits

alimentaires de qualité et durables, le conseil municipal a opté pour la formule EGAlim 40 (40% bio 60% produits qualité et durables) en lieu et place de la formule EGAlim 30 (30% bio 70% produits qualité et durables). L'écart du prix unitaire appliqué entre ces deux formules étant de 0.04 cts d'euro, le choix EGAlim 40 visant à contribuer à l'atteinte des objectifs nutritionnels pour les enfants était une évidence.

Ce nouveau marché public n'est pas synonyme de stagnation des prix unitaires du repas puisque prestations rémunérées par application aux quantités réellement exécutées fixés dans le nouveau bordereau de prix enregistrent une hausse de 0.409 cts d'euro par rapport aux prix unitaires du précédent marché. Dans ce contexte d'évolution persistante de charge de fonctionnement de ce service public, la commune entend absorber intégralement cette hausse tarifaire jusqu'au 31 décembre 2024 et mettra en place à compter du 1er janvier 2025 un nouveau tarif cantine pour les familles qui tiendra uniquement compte de la hausse du prix unitaire appliqué par le prestataire.

La commune fait des efforts importants pour atteindre les obligations issues des lois : EGAlim, lutte contre le gaspillage économie circulaire, Climat résilience, et veille à assurer l'accessibilité de ce service en répercutant le moins possible la participation des familles.

Tarif	Tarif actuel en €	Nouveau tarif en €
Repas du restaurant scolaire normes Loi EGALIM 40	4.50 €	4.90 €
Repas majoré (commandé hors délai fixé au règlement)	7.00 €	7.00 €
Surveillance des enfants apportant un repas en vertu d'un P.A.I.	1.20 €	1.20 €
Garderie du matin de 7h30 h à 8h50	1.00 €	1.00 €
Garderie du soir de 17h à 18h	1.00 €	1.00 €
Garderie du soir de 18h à 18h30	0.50 €	0.50 €

SPECTACLE

La migration des cigognes

Le 29 août dernier, les cigognes blanches ont fait un retour très remarqué dans le ciel meynois avant de peupler par dizaines les pylônes électriques ou les arbres pour la nuit.

Apparemment plus nombreuses que d'habitude, elles ont assuré le spectacle pour le plus grand plaisir des observateurs petits ou grands et des photographes amateurs.

Après avoir élevé entre deux et quatre jeunes sur les sites de reproduction du Nord de l'Europe qui les a vues naître, les cigognes blanches se rassemblent entre août et septembre pour entamer leur migration postnuptiale vers l'Espagne ou l'Afrique.

Elles profitent de leur qualité de planeur pour trouver des colonnes d'air chaud qui leur permettent de prendre de l'altitude pour réaliser leur long voyage.

Bon vent et à l'année prochaine!



ANNIVERSAIRE

100 ans des vignerons de Montfrin

La cave des vignerons de Montfrin, créée en 1924, a fêté sa 100ème vendange le samedi 21 septembre dernier.

Les coopérateurs exploitent environ 800 hectares de vignes sur les communes de Montfrin, Meynes, Comps et Théziers pour aboutir à des appellations AOP, Costières de Nîmes et Côtes du Rhône.

Ce centenaire a été l'occasion d'une grande fête avec l'inauguration des fresques murales de l'artiste « Arkane », de l'exposition de photos « 100 ans d'histoire de la cave des vignerons de Montfrin » et d'un apéritif de bienvenue élaboré par « O'Bistro Del'Yo » de Meynes.

Le repas d'anniversaire avec tournebroches géants a réuni plus de 400 convives qui ont pu apprécier le cochon grillé concocté par « Gueuleton », l'entremet framboise réalisé par « Tata Gâteaux », le tout arrosé des vins du Mammouth de la gamme Prestige tout au long de ces agapes.

La soirée s'est terminée par le Show Cabaret de « Lolipops Spectacle » dans une bonne ambiance.

Toutes nos félicitations aux organisateurs.







SOLIDARITÉ





Noël adultes

« Restos du Cœur »

Aprés le réel succés de l'année dernière, nous allons essayer cette année de faire encore mieux...

Si vous voulez participer au projet mis en place pour que les adultes accueillis au « Restos du Cœur » puissent avoir un cadeau de noël:

PREPAREZ DANS UNE BOÎTE À CHAUSSURES:

un nécessaire de toilette - des gants - des chaussettes - echarpe - bonnet - pull... ou toutes les idées que vous pouvez avoir +1friandise

FAITES UN PAQUET CADEAU -NOTEZ DESSUS H (homme) F (femme)

Eventuellement la taille ou l'âge concerné.

LES RÉCEPTIONS DE CES PAQUETS SE FERONT le 1er décembre 2024, jour du marché de Noël

50 ANS

Le cinquantenaire de la piscine municipale

En préambule à la cérémonie officielle du cinquantenaire de la piscine municipale, la mairie a confié à l'association « La Foulée Meynoise », l'organisation d'un aquathlon, enchaînant natation et course à pied. Le temps de cette épreuve sportive, sur différentes distances adaptées à chaque catégorie d'âge, 65 participants ont évolué en fonction des envies et objectifs de chacune et chacun. Une première très réussie qui a attiré beaucoup de monde autour et dans le bassin meynois. 7 septembre 1974 / 7 septembre 2024 : 50 ans jour pour jour nous séparaient de la cérémonie d'inauguration de cet équipement sportif de premier ordre.

Petit retour en arrière.

Le Conseil Municipal, présidé à l'époque par le Maire M. Henri PITOT, a accepté la proposition de donation à la Commune d'une piscine, de ses diverses installations et du terrain sur lequel celles-ci sont implantées au pied du château de Clausonne, formulée par Mme Geneviève SCHLUMBERGER, veuve de M. René SEYDOUX FORNIER

DE CLAUSONNE, décédé le 25 juin 1973, en mémoire de son époux et pour cette jeunesse à laquelle il attachait tout l'intérêt.

Une opportunité et une chance, que les élus meynois ont su saisir, au regard de l'importance de ce cadeau inédit et novateur, bien loin des priorités municipales de l'époque et inaccessible financièrement pour un village comme le nôtre.

Grâce à la générosité de la donatrice, Meynes a eu sa piscine municipale d'une qualité architecturale remarquable, avec son bassin de 25 m, sa pataugeoire, sa salle de réunion, ses locaux de service, ses aménagements extérieurs.

Pour compléter le tout Mme SEYDOUX, attribuait à la mairie une enveloppe financière de 150.000 Francs, à répartir sur les cinq premières années de la mise en service de la piscine pour faciliter son fonctionnement, sa gestion et son bon entretien.

C'est donc le 7 septembre 1974 que le ruban inaugural de cette infrastructure d'ampleur, baptisée « Piscine Municipale René SEYDOUX », a été coupé en présence d'éminentes personnalités, de Mme SEYDOUX, de ses proches et de la population fière et curieuse.

Dans son intervention, le maire Fabrice FOURNIER a associé tous ses prédécesseurs, aux remerciements qu'il









a renouvelés à l'adresse de la famille SEYDOUX, au nom de l'ensemble de la Communauté Meynoise qui a bénéficié pendant toutes ces années des bienfaits de cet équipement, que ce soit pour le sport ou le loisir, avant de remettre à M. Nicolas SEYDOUX, l'article encadré du journal Midi Libre du 09 septembre 1974, relatant cette inauguration.

Depuis 2020, l'équipe municipale est à pied d'œuvre et n'a eu de cesse de faire réaliser les travaux de rénovation de cette installation, devenus indispensables à une seconde jeunesse.

De plus, le 7 octobre la Collectivité engagera des travaux de sécurisation de la voie d'accès à la piscine, utilisée depuis des décennies par de nombreux piétons, dont les enfants de nos écoles, dans des conditions précaires, voire dangereuses.

Autre réalité, notre piscine municipale, qui est maintenant la seule en service sur la Communauté de Communes du Pont du Gard, accueille chaque année depuis deux ans, dans le cadre de la mise en place des programmes « Aisance aquatique » et « Savoir nager », en coopération avec l'Education Nationale, pas moins de 400 élèves des quinze Communes du territoire pour participer aux séances d'apprentissage de la natation, dont la pratique maîtrisée sauve des vies.

Le Maire poursuivait « mais nous pourrions faire encore beaucoup plus pour le territoire et ses habitants et il m'arrive de rêver à la transformation de cet équipement en une piscine couverte, utilisable sur une plus grande amplitude d'ouverture au public ».

Message reçu 5/5 par les participants! Quel beau et ambitieux projet, peut-être, pour les années à venir.

Ont suivi les discours de M. Pierre PRAT, Président de la CCPG, de M. Nicolas SEYDOUX et de Mme Pascale BORDES, Députée du Gard.

Cette rencontre s'est poursuivie par la remise de la médaille d'honneur de la Ville à M. Nicolas SEYDOUX en récompense de l'engagement familial au profit de la Commune de Meynes ainsi que d'une jarre « conscience de Meynes » façonnée par M. Pierre ETIENNE, maître potier, avant de dévoiler la plaque commémorative ayant pour but de rappeler de façon durable le souvenir de cette journée anniversaire.

Les membres du Conseil Municipal ont été très heureux d'aller à la rencontre des nombreux participants à l'occasion du vin d'honneur, qui a été offert par la Municipalité à l'issue de cette cérémonie.

Tous nos remerciements aux associations locales qui ont proposé des activités sportives ou ludiques, aux divers intervenants, aux visiteurs ainsi qu'à l'équipe de la Foulée Meynoise de M. Jean-François WYON, qui a contribué au bon déroulement de la journée ainsi qu'à l'organisation de la soirée cabaret qui a démarré vers 20h30, à la salle des fêtes, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.















TRADITION

Défense des traditions taurines

Elus et bénévoles associatifs œuvrent tout au long de l'année, à l'occasion des diverses festivités, pour faire perdurer nos traditions taurines parmi lesquelles les spectacles de rues, avec en figure de proue les abrivado.

L'opération « Tous à pied ou à vélo » lancée par la Municipalité, en concertation avec la Gendarmerie, le comité des fêtes et la manade LABOURAYRE, pour la fête votive 2024, interdisant l'utilisation des engins à moteur sur le parcours des longues, ainsi que l'utilisation d'objets pouvant entraîner des risques ou des accidents, a été bien accueillie par tous les participants.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la bonne tenue de ces manifestations et du respect des mesures édictées pour continuer de faire vivre nos traditions taurines et notre fête du village.

Le strict respect de ces consignes de sécurité et le succès de ces spectacles ont par ailleurs été confirmés à l'occasion de l'inédite longue du 06 août reliant Meynes à Montfrin au départ de la pharmacie, après un déjeuner offert par la Municipalité de Montfrin sur la place de Meynes, ainsi que pour celle du 17 août reliant Meynes à Sernhac à partir du Chemin des Jardins du Sablas.

Plein succès également pour la journée en pays, avec un festival de longues, organisée par « Les Pizz's du 10 » et le Comité des Fêtes de Meynes le samedi 21 septembre dernier.

Encore merci à tous.



COMPÉTITION

Le Show des Pros

Les installations municipales de l'Ensemble Sportif Meynois n'ont pas chômé en ce début d'été 2024.

Après les traditionnels concours de boules à pétanque, le Grand Prix de la Ville de Meynes au jeu provençal, la nouvelle formule de la fête des écoles, les équipements du stade municipal ont en effet reçu le mercredi 10 juillet en semi nocturne, la 3ème édition du Show des Pros.

Cette compétition inter-entreprises a réuni 38 triplettes montées, avec la participation des champions de pétanque Dylan ROCHER, Philippe SUCHAUD, Philippe QUINTAIS, Henri LACROIX et Stéphane ROBINEAU.

Organisé de belle manière par les bénévoles de l'association locale « La Fourchette » dirigée par le Président Bastien VALENTE, cet évènement exceptionnel a permis aux participants de tous niveaux de s'affronter tout en partageant un moment convivial.

Un nombreux public, parmi lequel quelques notoriétés telles que le journaliste Jean-Jacques BOURDIN, l'animateur TEX, le raseteur Joaquim CADENAS, les anciens footballeurs Emmanuel CORREZE et Nolan ROUX ou encore le doyen Francis MONNIER, a pu assister et apprécier gratuitement le jeu des parties, en famille ou entre amis.

Après une pause restauration de qualité, assurée par les traiteurs meynois Bistro D'El Yo et Marino, la soirée s'est poursuivie par le déroulement des finales et notamment celle du grand concours opposant la triplette QUINTAIS-ROCHER associée à Patricia GEYNET à celle de SUCHAUD-LACROIX associé à Pascal FRAMBRY dans une ambiance euphorique, marquée par les exploits des Champions du Monde à l'entente parfaite, mais également par les prestations très honorables de nos deux sociétaires locaux.

Bravo à tous.





PROJET

Corso de Meynes, édition 2025

Après une belle réussite du Corso 2024, nous nous penchons déjà sur l'édition 2025. Le 25 juin dernier, l'assemblée générale a renouvelé son Conseil d'Administration composé de 17 membres parmi lesquels sont désignés les 6 membres du bureau. La présidence a été confiée à Bernard DARDIER, épaulé par Bernard FOURNIER, vice-président. La trésorière reste Marie

José ANTONUCCI, qui est assistée par Nathalie MONTEILS, trésorerie adjointe. Le secrétariat, enfin, est assuré par Bernard BOUSQUET qui reçoit le soutien de Bruno JOUILLETON, secrétaire adjoint.

Pour soutenir l'association et participer au projet, vous pouvez nous rejoindre et adhérer en prenant votre carte de membre. Pour toute question concernant ce beau projet, vous pouvez contacter les membres du bureau via notre ad

du bureau via notre adresse mail « assocation.corso.de.meynes@gmail. com » ou la page FaceBook du Corso.



CULTURE

Journée du Patrimoine 2024

Dans le cadre de la 41ème édition des journées européennes de patrimoine, l'association Meynes Patrimoine a participé à l'animation et à la promotion de ce rendez-vous culturel en organisant le dimanche 22 septembre dernier, des visites matinales guidées, suivies de la pause repas sur la place de la mairie, puis un parcours en calèche jusqu'à la fontaine de Font Cluse où des guides en ont raconté l'histoire.

La meilleure façon de protéger le patrimoine, c'est de le faire connaître!

Ces moments privilégiés sont l'occasion d'apprendre et de découvrir tout en s'amusant, pour tous les âges et le plus grand nombre.

Pour continuer, le dimanche 20 octobre un évènement culturel original sera proposé toujours par Meynes Patrimoine.

En effet, une journée thématique permettra de rappeler l'importance de notre langue régionale, l'occitan provencal.

Pour cette première, l'association s'est lancée le défi d'organiser une rencontre autour de la personnalité de Frédéric Mistral, poète provençal, avec une exposition de textes et de photos, une présentation d'habits provençaux et camarguais, une animation musicale de groupes folkloriques et après la pause repas sur la place, l'après-midi sera consacrée à l'intervention de conférenciers illustres et de la chorale La Ritournelle qui interprètera des chants provençaux.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette belle journée.



CHASSE

Syndicat des chasseurs meynois

La Société de Chasse a fêté ses 100 ans. En effet elle a été déclarée le 03 mai 1922 en Préfecture de Nîmes.

Elle a pour but de gérer l'exercice de la chasse ainsi que la destruction des animaux nuisibles et l'aménagement du territoire (semence de culture à gibier, pose de miradors, point d'eau, piégeage, surveillance de territoire etc.).

Elle se constitue de 9 membres du bureau, 6 piégeurs et une centaine de chasseurs, 1 garde-chasse ainsi que la garderie fédérale et l'OFB.

Une distinction particulière à un de nos chasseurs, M. Sébastien MUSCAT, qui a été nommé lieutenant de louveterie, il est le fils de notre garde bénévole M. Gérard MUSCAT. Nous lui souhaitons une bonne réussite dans sa nouvelle fonction.

Nous remercions tous les bénévoles, agriculteurs, la mairie de Meynes qui contribue toute l'année à notre activité.

Nous souhaitons à tous nos chasseurs une belle saison 2024-2025.

Le président, Yvan GARNERO



COURSE

Le retour des caisses à savon

La deuxième édition de la course de caisses à savon organise par l'association « Meynes Traditions » a animé les rues du village le 14 septembre dernier.

C'est encouragés par leurs amis et un public local que 29 pilotes et leurs bolides ont descendu le Murel jusqu'à la place de la mairie, sur un circuit sélectif et rapide, long de 800 m.

Après le contrôle technique des caisses et la reconnaissance de la piste, la matinée s'est terminée par la pause déjeuner sur la place de la Révolution et O'bistrot.

L'après-midi, les concurrents se sont affrontés dans trois courses chronométrées avant la pause repas, dans la salle des fêtes et la course de nuit à 21h. A l'heure des récompenses, les trois premiers chronomètres ont été mis à l'honneur, ainsi que la voiture la plus jolie et le pilote le plus jeune.

Une journée palpitante au son des brouhahas des caisses à savon les plus audacieuses qui a suscité l'intérêt et l'admiration du public.

Toutes nos félicitations aux bénévoles de l'association organisatrice, sous la houlette du Président Damien MUSCAT, pour cette compétition épique, mêlant vitesse et créativité.











FOOTBALL

L'Entente Sportive Rhône Gardon se réinvente

Nouveau logo, nouvelles équipes, et de grandes ambitions!

L'Entente Sportive Rhône Gardon véritable (ESRG) amorce une transformation cette saison avec des initiatives ambitieuses qui reflètent son engagement à évoluer et à se moderniser. Parmi les nouveautés, un nouveau logo fait son apparition, symbolisant le renouveau et l'énergie du club. Plus qu'un simple changement visuel, ce logo incarne une dynamique renouvelée, avec une vision résolument tournée vers l'avenir.

Renforcement de l'encadrement et nouvelles équipes

Cette saison marque aussi l'arrivée d'une nouvelle équipe d'éducateurs. Ces passionnés de football, dotés d'une solide expérience, sont prêts à accompagner et former les jeunes talents du club avec professionnalisme et bienveillance.

L'ESRG a également élargi son offre en créant deux nouvelles équipes :

- Une équipe U15, destinée aux adolescents, qui aura pour mission de développer les jeunes talents de la région en leur offrant des entraînements de qualité, adaptés à leur progression.

- Une section Baby-foot pour les toutpetits (dès 3 ans), permettant aux enfants de découvrir le football tout en s'amusant, dans un cadre ludique et adapté à leur âge.

Création d'une équipe seniors à Meynes

Autre grande nouveauté : la création d'une équipe seniors à Meynes. Après plusieurs années sans équipe adulte, l'ESRG offre aux joueurs locaux l'opportunité de se retrouver et de défendre les couleurs du club sur les terrains. Qu'ils soient anciens joueurs ou nouveaux arrivants, tous sont les bienvenus pour participer à cette belle aventure sportive.

Remerciements à la ville de Meynes

Ces évolutions n'auraient pas été possibles sans le soutien de la ville de Meynes. Le club tient à remercier chaleureusement la municipalité pour la mise à disposition de deux terrains permettant à l'équipe seniors de s'entraîner et de disputer ses matchs dans les meilleures conditions. Cet appui précieux reflète l'engagement de la ville à promouvoir le sport local et à soutenir les initiatives du club.



Un futur prometteur pour l'ESRG

Avec ce nouvel encadrement, ces équipes fraîches et une structure modernisée, l'Entente Sportive Rhône Gardon se prépare à écrire un nouveau chapitre de son histoire. Le club invite tous les passionnés de football, des plus jeunes aux plus expérimentés, à rejoindre cette belle aventure humaine et sportive, empreinte de convivialité et d'ambition.

Soyez acteurs du renouveau de l'ESRG, et venez partager avec nous les valeurs du football : esprit d'équipe, respect, et dépassement de soi!



EVENEMENT

Le Forum des Associations!

La rentrée des associations a eu lieu le samedi 7 septembre à la salle de la piscine municipale, en prélude à la fête du cinquantenaire de cet équipement sportif.

Evènement incontournable de la vie associative locale le forum est un excellent tremplin pour ces structures qui permet de faire parler d'elles, d'échanger directement avec les personnes potentiellement intéressées par leurs projets, de recruter des bénévoles ou des adhérents.

Aussi environ 18 équipes associatives ont répondu à ce rendez-vous convivial, mis en place par Mme Alexandra MORAND, adjointe déléguée aux associations, autour d'une collation matinale avant de rencontrer un public nombreux et de nouer également des contacts avec le reste du tissu associatif local susceptibles de favoriser des initiatives communes.

Cette nouvelle édition 2024 a présenté une offre particulièrement riche et variée des associations meynoises et permis d'échanger sur des sujets cruciaux pour leur devenir.







































À CONSERVER

Annuaire des Associations

A ma re'création - HYPOLITE Catherine

Tél.: 06 29 19 76 55

Mail: catbahypolite@gmail.com

Amicale des donneurs de sang

LEFEVRE Geneviève

Tél.: 06 18 09 23 00

Mail: jean-claude.lefevre@wanadoo.fr

Appi Drone - HEDDOUCHE Ramad

Tél.: 06 17 45 75 00

Mail: ramad.200@gmail.com

Association Sportive Culturelle Meynoise - DUMAS Muriel

Tél.: 06 26 02 76 88

Mail: gymvolontaire-030072@epgv.fr

APE - SERVOL Nicolas

Tél.: 06 34 56 46 37

Mail: ape.meynes@gmail.com

Association Scolaire Ecole Elémentaire

REQUIER Caroline

Tél.: 06 89 67 33 85 Mail: caroline. requier@ac-montpellier.fr

Association Corso - DARDIER Bernard

Tél.: 07 78 90 57 66

Marie José ANTONUCCI

Tél.: 06 24 31 43 08

Mail:

association.corso.de.meynes@gmail.com

Chasse - GARNERO Yvan

Tél.: 06 19 41 70 05

Mail: yvan.garnero30@gmail.com

Comité des Fêtes - LESACHEY Hosmain

Tél.: 06 52 63 83 19

Mail: comitedesfetes@gmail.com

Empreinte d'argile et de feu

CAPUANO Pierrette

Tél.: 06 84 60 80 81

Mail: pierrette.capuano@hotmail.fr ou

bernard.subtil2019@outlook.fr

ESRG Entente Foot Rhône Gardon

RIBE Olivier

Tél.: Mme VIAL 06 78 01 08 22

ou 07 67 37 41 66

Mail: esrgrhonegardon@gmail.com

Karaté Only-Body - LAVAL Romuald

Tél. : 06 62 07 37 83 Mail : romualdlaval@free.fr

La Foulée Meynoise

WYON Jean-François

Tél.: 06 14 27 13 23

Mail: lafouleemeynoise@orange.fr ou bel.marie05@gmail.com

La Fourchette - VALENTE Bastien

Tél.: 06 12 28 86 73

Mail: bastienvalente25@gmail.com

La Ritournelle

ARMAND Paule, Mme CHARLET

Tél.: 07 82 94 22 92

Mail: g.armand30@gmail.com ou famillecharlet@wanadoo.fr

Les chats libres de Meynes

MONNIER Francine

Tél.: 06 50 71 47 23

Mail: daniel.monnier170@orange.fr

Les Comédiens en Herbe

Tél.: 06 31 69 18 75

Mail: bouchetpatricia2@gmail.com

Meynes Traditions

MUSCAT Damien

Tél.: 06 63 65 18 42

Mail: meynestraditions@gmail.com

Meynes Patrimoine

SALIGNON Pierre

TEL: 06 81 93 09 84

Mail: peio.salignon@gmail.com

OCCE 30 Maternelle

CIFUENTES Paquita

Tél.: 04 66 84 93 32

Mail: ce.0301344y@ac-montpellier.fr

Parler Plus - BOUSQUET Bernard

Tél.: 06 70 44 74 46

Mail: parler.plus.30840@gmail.com

Photos Club - DARDIER Bernard

Tél.: 04 66 57 21 52

Mail: photoclubmeynois@laposte.net

Rencontres et amitiés d'automne

BILLOT Christine

Tél.: 04 66 03 40 58 ou 06 76 59 01 00

Mail: archibillot@orange.fr

Souvenirs Français - DUMALLE René

Tél.: 06 03 28 15 33

Mail: rene.dumalle@orange.fr

Tennis Club Meynois - AMIREAUX Alain

Tél.: 06 76 69 46 72 Mail: tcmeynes@orange.fr

Terre de Conscience

PONSARD Laure - trésorière provisoire Tél. : 06 10 94 49 45 ou 06 72 45 74 29 Mail : terredeconscience@orange.fr terresdeconsciences30@gmail.com

Tous en Rythme - Stéphany MARY

Tél.: 06 68 30 07 16

Mail: tousenrythme.meynes@gmail.com

Vraitérans Meynois

SCANNELLA Guillaume

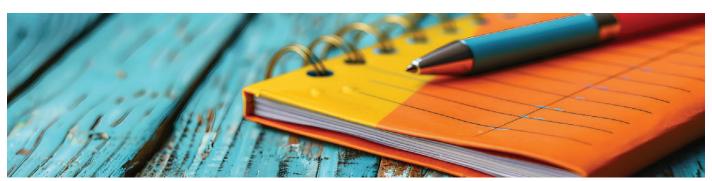
Tél.: 06 10 34 94 38

Mail: terrascatp@hotmail.fr

YOGA - Mme COMTE

Tél.: 07 69 43 64 25

Mail: rose.mathilde@hotmail.fr



À NOTER

Médiathèque

Place de la Mairie - Tél. 04 66 57 47 62



Lundi 16h - 18h Mardi 16h - 18h30 Mercredi 9h - 12h et 14h - 17h

Vendredi 10h - 12h

Petites vacances scolaires et juillet

Mercredi 9h - 12h (lendredi 9h - 12h



RENCONTRES AUTOUR D'UN LIVRE

Vous aimez lire, vous souhaitez partager vos avis de lecture, venez rejoindre les **Rencontres autour d'un livre**.

Prochaines rencontres de 14h à 16h

Le lundi 18 novembre : Le pays des autres de Leila SLIMANI **Le lundi 13 janvier 2025 : Le Barman du Ritz** de Philippe COLLIN Inscription obligatoire au : 04 66 57 47 62

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Votre médiathèque vous propose désormais l'accès gratuit aux ressources numériques suivantes :

- **. Livres numériques :** Télécharger des livres sur vos supports numériques (liseuse, ordinateur, smartphone ou tablette).
- . **Médiathèque numérique :** Service de vidéo à la demande, coédité par ArteVOD et Univers-Ciné. Le catalogue est constitué de 50% de cinéma, 30% de documentaires, 15% de magazines, 5% de spectacles.
- . **SKILLEOS :** Plateforme d'autoformation en ligne sur les loisirs (langues étrangères, cuisine...), le développement personnel, les révisions...
- +1400 cours vidéo créés par des experts, en accès illimité, en ligne 24h/24, sur tous les supports (PC, tablettes, smartphones).

Ce service vous est offert par l'intermédiaire de la Direction du Livre et de la Lecture et du Département du Gard.



MÉMO

Collecte des déchets ménagers

La collecte des ordures ménagères sur la commune de Meynes est gérée par la Communauté de Communes du Pont du Gard.

JOURS DE COLLECTE:

- Centre village: mardi et vendredi
- Hors centre village: mardi uniquement.

Pendant la période d'été (de juin à septembre) une deuxième collecte sera réalisée le vendredi afin d'éviter les odeurs désagréables dues à la chaleur.

La collecte sélective s'effectue tous les mercredis.

Le tri sélectif permet de séparer les déchets recyclables pour réduire la quantité des déchets destinés au traitement des poubelles.

Vous pouvez déposer dans les sacs ou les bacs de tri tous les emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception.

Dans les deux cas, il est rappelé que vous ne devez déposer les sacs, les poubelles ou les conteneurs individuels sur le trottoir ou bas-côté de la voie publique que la veille de la collecte à partir de 19h et que vous devez impérativement procéder à leur enlèvement dans la journée, dès la collecte effectuée.

Adoptons des habitudes responsables pour influencer l'efficacité des collectes et minimiser les désagréments potentiels.



APPEL À CANDIDATURES



La Reine et les Dauphines du Corso fleuri 2025 de Meynes



Le comité d'organisation de l'association« Corso de Meynes », la Mairie de Meynes et les partenaires associé(e)s, recherchent les trois lauréates qui raviront le public de leur plus beau sourire, de leur charme et de leur élégance, lors du Corso fleuri 2025 de Meynes. Peut-être y rencontrerez-vous la future Miss France ?

La soirée d'élection de la Reine et ses deux dauphines aura lieu au printemps 2025 à Meynes.

Oyez!Oyez!...

Vous avez 16 ans et plus ... Vous habitez Meynes!
Vous souhaitez postuler à l'élection
de la Reine et des Dauphines
du Corso fleuri 2025 de Meynes!

Vous pouvez vous inscrire auprès de l'association « Corso de Meynes »

Contact Commission Miss : Camille FOURNIER 06 41 39 32 92 • fcamille302@gmail.com

Nouveaux arrivants à Meynes?

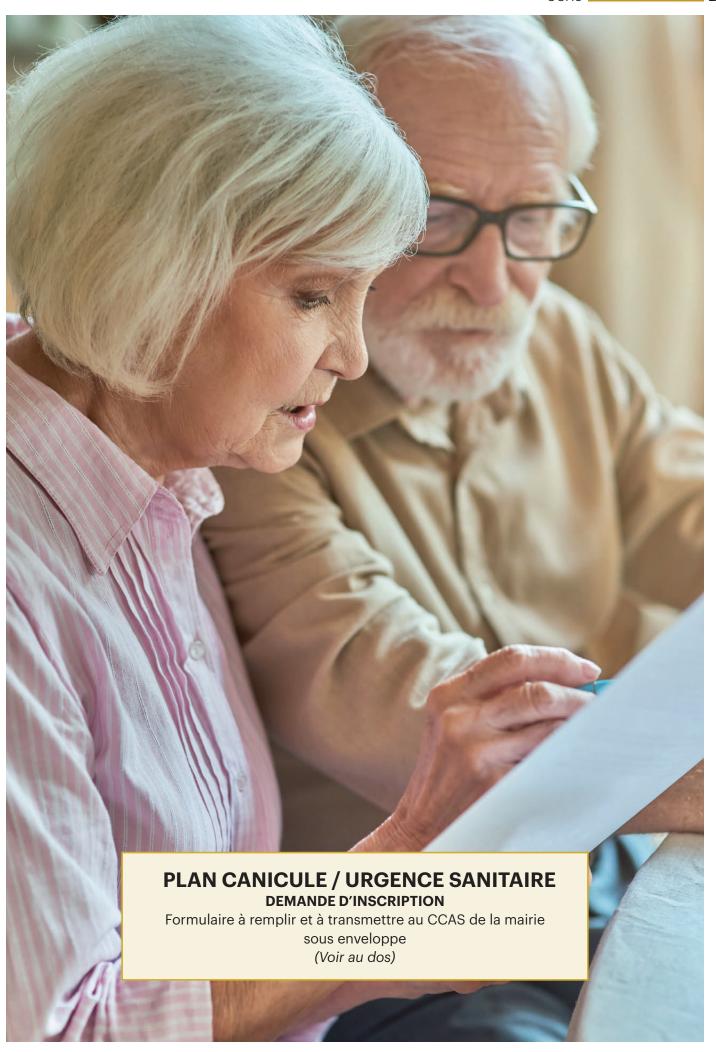
Chaque année, la municipalité organise la réception d'accueil des nouveaux arrivants.

Si vous avez emménagé récemment à Meynes, vous êtes invités à cette cérémonie, l'occasion de rencontrer les élus, le personnel communal ou les associations et de mieux connaître votre nouveau village dans une ambiance conviviale.

Inscrivez-vous, dès à présent, au secrétariat de la mairie pour recevoir votre invitation à la prochaine édition.



CCAS 2





Je soussigné(e):

COORDONNEES COMPLETES (*)

Nom:....

COMMUNE DE MEYNES

PLAN CANICULE / URGENCE SANITAIRE

DEMANDE D'INSCRIPTION

Formulaire à remplir et à transmettre au CCAS de la mairie sous enveloppe Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer veuillez prendre contact avec la mairie (par téléphone au 04.66.57.59.38 ou ccas@meynes.fr)

Prénom(s):
Né(e) le :
Adresse:
Etage : Code d'accès : Porte n° :
Téléphone :
Agissant en qualité de (cocher la case) :
O Personne âgée de + 70 ans
O Personne avec un handicap résidant à domicile
Coordonnées du médecin traitant :
Nom :
Téléphone :
SERVICES INTERVENANTS A DOMICILE
SERVICE D'AIDE À DOMICILE
Nom :
Nom : Téléphone :
Téléphone :

Les données recueillies ont pour seul objet le plan canicule ou d'urgence sanitaire. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS de Meynes et du Préfet à sa demande. La loi du 6 août 2004 modifiant celle du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous accorde un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données à caractère personnel.

(*)	Champs	obligatoires
-----	--------	--------------

Fait à Meynes,	le
----------------	----

 Je suis informé(e) qu'en cas d'appels téléphoniques sans réponse de ma part au numéro communiqué ci-dessus, le CCAS enverra un agent de police municipale à mon domicile afin de vérifier si tout va bien.

- 2. En cas de non-réponse de ma part lors de la visite, j'autorise le CCAS à faire appel aux services d'urgence.
- 3. En cas d'absence prolongée, je m'engage à signaler mon départ et les dates de mon absence en mairie.

PERSONNES DE MON ENTOURAGE A JOINDRE EN CAS D'URGENCE (*)			
Nom / prénom :			
Tél. :			
O enfant	O parent	O ami	O voisin
Nom / prénom : Tél. :			
	O parent		
AUTRES INFORMATIONS QUE VOUS SOUHAITEZ NOUS			
COMMUNIQUER			
		•••••	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans le présent formulaire.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS tout changement afin de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan canicule ou d'urgence sanitaire.

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative, et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite adressée à M. le Maire.

	DE DEMANDE EFFECTUEE POUR LE BENEFICIAIRE TIERS, VEUILLEZ PRECISER VOS COORDONNEES
• Nom .	Prénom
	19.7.1
 Agissa 	nt en qualité de :
	O Représentant légal
	O Membre de la famille
	O Médecin traitant
	O Professionnel du maintien à domicile
	O Autre (à préciser)

Signature





MAIRIE

1 Place de la Mairie 30840 MEYNES

04 66 57 59 38 accueil@meynes.fr

- . Lundi au jeudi 8h- 12h et 14h 17h
- . Vendredi 8h 12h

État civil

• Lundi, mercredi, jeudi 8h - 12h et 14h - 17h

Service urbanisme

- Lundi matin 8h 12h
- Mercredi 8h 12h et 14h 17h
- Vendredi matin 8h 12h

Police municipale

La Police Municipale est joignable sauf exception au 06 42 20 56 73

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 19h

Le mercredi de 7h30 à 10h30 et de 14h à 19h

Ramassage des ordures ménagères

- Mardi matin ramassage des déchets menagers en centre-ville et extérieur
- Mercredi matin ramassage du tri sélectif
- Vendredi matin ramassage des déchets ménagers en centre-ville

Pour les personnes ne disposant pas de container, la CCPG fournit des sacs bleus (recyclables) distribués par les agents de la déchèterie 4 fois par an.

Ramassage des encombrants

2º lundi de chaque mois de 14h à 17h. S'inscrire en Mairie.

Marché communal

Mercredi matin Place de la Mairie

Assistante sociale

Prendre rendez-vous au 04 90 33 61 05



PROFESSIONNELS MEYNOIS.

VOUS SOUHAITEZ
VOUS FAIRE CONNAÎTRE ?

Aujourd'hui, c'est possible.

NOUS VOUS PROPOSONS UN ENCART PUBLICITAIRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL, MEYNES, LE MAG'.

Différentes possibilités s'offrent à vous. Renseignez-vous et profitez-en!!

La mairie de Meynes (Tarifs et renseignements en mairie)



NUMÉROS UTILES



Pompiers18
Police secours17
Samu15
Urgences (n° unique)112
N° d'appel d'urgence personnes muettes et malentendantes (fax ou sms) 114
Gendarmerie nationale 04.66.57.51.72
Police intercommunale 06.37.65.44.27
Drogues alcool tabac08.00.23.13.13
Ecoute cannabis08. 11. 91. 20.20
Ecoute alcool 08.11.91.30.30
SOS amitié Montpellier 04.67.63.00.63 Avignon
SOS Medecin
Enfance maltraitée 119
Alerte Attentat/enlèvement 197
Violences conjugales39 19
Allo maltraitance personnes âgées39 77
SOS enfants disparus 116 000
Allo Service Public39 39
Pharmacie de garde 3237
Urgence gaz0800 47 3333
France Télécom10 13





LE CLUB RENCONTRES ET AMITIES DE MEYNES ORGANISE SON

GRAND LOTO

LE 10 NOVEMBRE 2024 A 15 H 00

SALLE DES FÊTES DE MEYNES

12 QUINES A 50 € 3 DOUBLES QUINES A 80 €

- 1 CARTON PLEIN A 100 €
- 1 CARTON PLEIN A 100 € 1 CARTON PLEIN A 150 €
- 1 CARTON PLEIN A 150 €
- + 2 CONSOLANTES



10 Euros les 6 Cartons GRANDE LOTERIE bons d'achat à gagner BUVETTE ET GATEAUX

Venez nombreux



ÉTAT CIVIL

MARIAGE

MONNIER Clément, Bertrand & HIEBLER Elodie, Carole	13/07/2024
HUGON Nicolas, Jérémy & DEVOIS Julie, Marie	27/07/2024
MERIC Alexy, René, Sébastien & COLLANGE Heaven, Lucile, Anaïs	. 10/08/2024
BONHOMME Olivier, Jean & INOCENCIO Ingrid	.07/09/2024
RIBEIRO CORREIA Vitor, Fernando	
& SEQUEIRA RODRIGUES Estela, Sofia	.07/09/2024

DÉCÉS

MARTINEZ Isabelle épouse CARRASCO	12/07/2024
LOUIS Denise, Odette épouse LANGLET	20/07/2024
VINCENT Marthe, Marie, Rose épouse RICHAUD	14/08/2024
DELFOSSE Françoise, Marie-Jeanne épouse BLANCHEMANCHE	07/09/2024
PUECH Guylaine, Annie épouse JULLIAN	11/09/2024
SAINT-MAXENT Jeannine, Germaine veuve LE BORGNE	12/09/2024
DEYLAUD Marguerite, Léontine, Marie veuve ARNAUD	12/09/2024

Afin de protéger toutes les informations personnelles, les actes d'état-civil (mariages et naissances) ne paraissent dans ce bulletin que sur autorisation des intéressés.

ANNIVERSAIRES 90 ET 100 ANS

La municipalité et le CCAS se déplacent traditionnellement au domicile des Meynoises et des Meynois pour fêter les 90 ans ou 100 ans de leur date anniversaire.

Afin d'organiser au mieux ces sympathiques réceptions, les organisateurs invitent toutes les personnes concernées qui le souhaitent à s'inscrire, au plus tôt, au secrétariat de la mairie.

AGENDA

MANIFESTATIONS À VENIR

10 novembre : Loto des Ainés

10 novembre : Match de foot, Entente Rhône Gardon

11 novembre : Commémoration et présentation de la salle communale

Aimé Gautier

16 et 17 novembre : Primeur cave du Mammouth 1er décembre : Marché de Noël, place du village

8 décembre : Loto du Corso

8 décembre : Match de foot, Entente Rhône Gardon

14 décembre : Repas des Ainés

15 décembre : Marché de Noël, cave de Pazac

4 janvier à 11h30 : Vœux à la population 2 février : Représentation, Tous en Rythme

9 février : Loto du Corso

TRIBUNE LIBRE

Groupe de l'opposition

En tant qu'élus d'opposition nous sommes vigilants à ce qui pourrait aller contre l'intérêt général de notre village et de ses habitants, sans aucune animosité et uniquement dans l'esprit de faire savoir ce que nous estimons être contre-productif pour la commune.

Nous menons avec sérieux et conviction notre rôle d'opposition malgré qu'un grand nombre d'informations ne nous arrivent pas.

Groupe majoritaire

L'équipe municipale s'applique avec ardeur à accompagner l'engagement citoyen et le formidable réseau associatif de notre Commune.

Avec tous nos remerciements pour votre engagement et votre dévouement bénévoles, nous vous souhaitons une belle rentrée et la réussite des actions que vous conduisez, tout au long de l'année, au service de notre village et de ses habitants.

Bien cordialement.



Le repas de Noël offert par le CCAS aux aînés de 67 ans et plus domiciliés à Meynes, aura lieu le

Samedi 14 Décembre à 11h30 à la salle des Fêtes

Si vous avez 80 ans ou plus, et que vous ne pourrez pas assister au repas, un colis vous sera livré.

Veuillez-vous inscrire en Mairie pour le repas ou le colis, **au plus tard**le vendredi 22 novembre 2024

APRÈS CETTE DATE AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE.

Votre conjoint(e) de moins de 67 ans, domicilié(e) à Meynes est invité(e) à ce repas en votre présence,



La chorale Ritournelle vous convie après le repas à partager un moment de plaisir et d'émotion, rendez-vous à 18h30 à l'église de Meynes. Outre des chants de Noël, vous pourrez apprécier des chants traditionnels et contemporains connus de tous.

Le Maire et les Membres du CCAS.